

Vous avez lancé votre projet ?

Germinal soutient les entrepreneur.es ayant **créé leur entreprise depuis - de 3 ans**, grâce à des solutions concrètes pour développer leur activité et leur chiffre d'affaire.



CONDITIONS D'ACCES AU DISPOSITIF EITI*

Critères de niveau 1

1 seul critère requis

- Bénéficiaires du RSA
- Allocataires AAH
- Allocataires ASS
- Allocataires ATA
- Demandeurs d'emploi : très longue durée >24mois
- Personnes sans emploi : très longue durée >24mois

Critères de niveau 2

3 critères minimum requis

- Niveau d'étude infra IV
- Plus de 50 ans
- Jeunes de - de 26 ans, ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET)
- Jeune sortant de l'ASE
- Demandeurs d'emploi longue durée >12mois
- Travailleurs handicapés
- Personnes ayant fait l'objet d'un licenciement économique
- Parents isolés
- Sans hébergement, ou personnes hébergées
- Primo arrivant
- Résidents QPV ou ZRR

*Seuls les prescripteurs agréés peuvent déroger aux critères d'éligibilité.